

■ **Fonds de prévoyance collectif en faveur du personnel de la société de service 'La Gestion Electronique SA' et de ses sociétés affiliées ou clientes**, à Martigny, fondation (FOSC no 218 du 10. 11. 1998, p. 7679). Selon décision de l'autorité cantonale de surveillance des fondations LPP du 06.12.2001, cette fondation est dissoute de plein droit et radiée au sens de l'art 88 al. 1 CCS par suite de transfert des prestations de libre passage des assurés à la 'Fondation Genesisia', à Genève.

Journal no 170 du 12.02.2002  
(00351104 / CH-621.7.001.739-3)